

Réf: Dossier N° : 19350

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « KEYZIT COTE D'IVOIRE »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 7è TRANCHE, 06 BP 1087
ABJ 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Décembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 17 Décembre 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « KEYZIT COTE D'IVOIRE » .

Objet: L'édition, la distribution, la production, la fabrication, la promotion dans le domaine artistique, que ce soit littéraire, musical, phonographique, audiovisuel ou scénique, et de manière générale tous services ou commerces liés aux spectacles de variétés et à la création et reproduction artistique quelle qu'elle soit. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 7è TRANCHE, 06 BP 1087
ABJ 06

GERANT: Monsieur WAGUE MOUSSA.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-28910 du 17/12/2015 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10579 du 17/12/2015

Pour Avis

Le CEPICI

